

SOMMAIRE

RECYCLAGE : LE PROJET « TOGO SANS DÉCHETS PLASTIQUES » DE L'ANASAP LANCE A LOMÉ

2

GESTION DE L'ASSAINISSEMENT ET DE LA SALUBRITÉ : TÔNE 1 ET KOZAH 1 SCELLENT LEUR PARTENARIAT AVEC L'ANASAP

3

GESTION DES DÉCHETS URBAINS MÉNAGERS : L'ANASAP RESPONSABLE DE LA COLLECTE DANS UNE PARTIE DU GRAND LOMÉ.

4

CONCOURS «MÉNAGE DE LA SEMAINE» : UNE VINGTAINÉ DE MÉNAGES RECOMPENSÉS EN UN AN

5

DOSSIER SPECIAL : FABRICATION DE BANCS A PARTIR DE SACHETS PLASTIQUES

6

LE BON GESTE

8

RECYCLAGE : LE PROJET « TOGO SANS DÉCHETS PLASTIQUES » DE L'ANASAP LANCÉ A LOMÉ

La pollution que créent les déchets plastiques en particulier n'est plus à démontrer. Pour trouver une solution durable et pérenne à ce phénomène qui est une préoccupation majeure, l'Agence Nationale d'Assainissement et de Salubrité Publique (ANASAP), a élaboré le projet « Togo sans déchets plastiques ».

Le projet est mis en œuvre avec la collaboration des treize (13) communes du grand Lomé et vise à réduire l'impact de l'insalubrité sur l'environnement humain et naturel en général et favoriser un climat propice au développement socio-économique de la population en particulier. Concrètement, il s'agit d'acheter des déchets plastiques et de les céder aux opérateurs économiques et Organisations Non Gouvernementales (ONG) qui opèrent dans le recyclage.

Les opérations d'achats démarrées depuis le samedi 10 septembre 2022, se poursuivent et suscitent un intérêt particulier pour les ménages qui commencent par comprendre qu'il ne faut plus jeter dans la nature les sachets plastiques usagés mais les stocker et les vendre.



Campagne d'achat de déchets plastiques au CEG Kossigan

Pour le Directeur Général de l'Anasap, Gal BERENA Gnakoudè, « il urge de changer de paradigme dans la gestion des déchets plastiques.

Au lieu de prendre le problème par le haut, nous voulons désormais l'aborder par la base en synergie avec les communes où seront implantés les points de récupération. Avec cette nouvelle méthode, nous comptons progressivement réduire la pollution causée par les déchets plastiques. »

L'initiative est inclusive et prend en compte les acteurs déjà présents, souligne le DG de l'ANASAP. Elle permettra de porter à une échelle plus grande les actions déjà en cours pour des résultats plus probants. Le projet qui a débuté à Lomé, s'étendra progressivement aux autres villes de l'intérieur du pays.



Image Anasap/AGR

Selon plusieurs études, la durée de vie des sachets et bouteilles plastiques varie entre 100 et 400 ans. Les recycler permet de les transformer en poudre, granulés broyat qui rentrent dans la fabrication de produits à forte épaisseur et à usage non-alimentaire comme les mobiliers de jardin, mobiliers urbains, chaises, tables, tuyaux d'électricité, de plomberie, pavés, etc.

GESTION DE L'ASSAINISSEMENT ET DE LA SALUBRITÉ : TÔNE 1 ET KOZAH 1 SCellent LEUR PARTENARIAT AVEC L'ANASAP



L'Agence Nationale d'assainissement et de Salubrité Publique (ANASAP) a signé des conventions de partenariat avec les communes Tône 1 et Kozah 1, respectivement les 18 et 19 juillet 2022 dans le cadre de la mise en œuvre du Projet Eau et Assainissement au Togo phase 2 (PEAT-2), financé par L'Union Européenne. La convention a été signée du côté des communes par les premiers édiles M. YAMPOADEB Gountate et PIBADI Pawoudi.



Le Gal BERENA Gnakoudè et le maire de Tône 1, YAMPOADEB scellant le partenariat

Cette convention permettra à l'agence d'aider les deux communes à réorganiser la pré collecte (transport des déchets des ménages vers le centre intermédiaire), la collecte (transport des dépotoirs intermédiaires vers le centre d'enfouissement technique), la gestion du Centre d'enfouissement technique, et la gestion des boues de vidanges.

« Ce partenariat est une marque de confiance et nous mettrons tout en œuvre pour satisfaire les attentes de ces deux communes. Les défis sont énormes, mais nous allons travailler avec les acteurs existants dans les communes, mieux les encadrer, leur apporter de nouvelles expertises, pour qu'ensemble, nous puissions faire des communes Kozah 1 et Tône 1 des modèles » a souligné le Gal BERENA Gnakoudè .

Rappelons que l'objectif général du PEAT 2 est l'amélioration des conditions de vie des populations des centres urbains (Tsévié, Atakpamé, Sokodé, Kara et Dapaong) par un accès amélioré et durable aux services de base d'eau potable et d'assainissement domestique et collectif, résilients aux changements climatiques. Ainsi, les communes partenaires ont eu à bénéficier de la construction et de l'aménagement des centres d'enfouissement technique, des dépotoirs intermédiaires, des camions ampliroll /benne /citernes, des chargeurs et des tricyles.

Par cette signature, les deux communes confient de façon formelle, la gestion de l'assainissement à l'ANASAP.



Échange de parapheurs entre le dg de l'Anasap et le maire de Kozah 1, PIBADI Pawouli

GESTION DES DÉCHETS URBAINS MÉNAGERS : L'ANASAP RESPONSABLE DE LA COLLECTE DANS UNE PARTIE DU GRAND LOMÉ.

Dans le cadre de la réorganisation de la chaîne de collecte des déchets suite à la décentralisation, l'exécutif a instauré un nouveau système par le décret N° 2021 - 039, du 14 avril 2021.

Selon ce nouveau schéma, les treize communes (sept dans la préfecture du golfe et six dans la préfecture d'Agoènyivé) qui composent le grand Lomé, sont chargées de l'organisation de la pré collecte dans les ménages et l'acheminement des ordures collectées vers les centres de regroupement ou dépotoirs intermédiaires de leurs communes.

L'ANASAP, elle, assure le transport des déchets collectés de toutes les six communes d'Agoènyivé et de la commune du Golfe7, des décharges intermédiaires vers le Centre d'Enfouissement Technique d'Aképé (CET), situé à environ trente kilomètres à l'ouest de la ville de Lomé. Dans les régions où l'Anasap est opérationnelle, elle est également chargée du transport des déchets des décharges intermédiaires jusqu'aux décharges finales.

Les prestations de l'Anasap sont assurées par le biais des opérateurs économiques. Le District Autonome du Grand Lomé (DAGL) se charge quant à lui du transport des ordures des dépotoirs intermédiaires vers le CET pour le compte des communes du Golfe 1 à 6 et du fonctionnement.

De manière opérationnelle, les entreprises prestataires de l'Anasap retenues par appel d'offres international ont commencé effectivement le travail sur le terrain depuis le mois de juillet 2022. Si chaque maillon de cette nouvelle chaîne (Communes, Anasap, DAGL) joue véritablement sa partition, le nouveau schéma mis en place fonctionnera de manière cohérente et les déboires vécus par les ménages, surtout au niveau de la pré collecte cesseront.



CONCOURS «MÉNAGE DE LA SEMAINE» : UNE VINGTAINNE DE MENAGES RECOMPENSES EN UN AN

Depuis une année déjà, l'Agence Nationale d'Assainissement et de Salubrité Publique (ANASAP) met en œuvre un concours dénommé « ménage de la semaine ». L'initiative vise à encourager les ménages de la ville de Lomé dans l'amélioration de leur cadre de vie.

Pourquoi un tel concours ?

Ce concours se veut un changement de paradigme en matière de sensibilisation sur les bonnes pratiques en matière d'hygiène et d'assainissement. Parallèlement aux sanctions, l'idée est de récompenser les personnes qui font l'effort de propreté.

En effet, il est notoire de constater que dans certains quartiers, l'insalubrité demeure récurrente. On note une réticence à l'abonnement à la pré collecte et la présence de dépotoirs sauvages, l'absence de sanitaires ou s'ils existent, sont très mal entretenus ainsi que le bouchage des caniveaux. Bref, la

situation n'est pas reluisante. Ce concours veut donc aider à inverser cette tendance. Ces conditions sont à remplir de manière cumulative. Le processus aboutissant à la sélection des lauréats est conjointement mené par les agents de l'ANASAP, des services techniques des communes, des comités de développement de quartiers et le sponsor.

Rappelons que les maisons de haut standing ne sont pas concernées. Le concours s'adresse aux ménages à faibles revenus qui font l'effort de maintenir la propreté et d'améliorer constamment leur environnement immédiat.

Quel est le prix en jeu ?

Le lauréat repart avec une enveloppe de cent mille francs (100.000 F CFA). Cette somme servira à amortir entre autres les frais d'abonnement à la pré collecte sur une longue période, à acheter de nouvelles poubelles, etc.

Pour être éligible à cette récompense, Il faut :

être abonné à l'enlèvement des ordures ménagères et disposer d'une preuve ;

avoir une poubelle bien couverte et bien installée dans un coin de la maison pour le stockage des déchets ;

entretenir régulièrement les caniveaux et canaux d'évacuation des eaux usées s'il en existe ;

balayer régulièrement la cour et la devanture de sa résidence.



Le dg de l'Anasap BERENA Gnakoudé (à droite) et le sponsor remettant le prix à une lauréate (au milieu)

MERCI A NOS SPONSORS





DOSSIER SPÉCIAL

FABRICATION DE BANCS A PARTIR DE SACHETS PLASTIQUES

Située dans le Grand Lomé dans la commune du golfe 7 (Aflao-Sagbado), l'ONG Ecosystème Naturel Propre (ENPRO), connu pour la production du compost à partir des déchets ménagers veut avoir plusieurs cordes à son arc. Elle vient de se lancer dans la production de tables bancs en matériaux mixtes, déchets plastiques et fer. Mais pas n'importe lesquelles, des tables bancs dont les supports-tables sont produits à partir des sachets plastiques.



Les déchets plastiques recyclés en table - bancs

Financé par le service de coopération et d'action culturelle de l'ambassade de France au Togo, ce projet pilote vise à contribuer à l'assainissement urbain et à la protection de l'environnement à travers le développement d'un modèle d'entreprenariat social innovant de production et de commercialisation de tables bancs en plastiques recyclés à destination des écoles de Lomé. De manière spécifique, outre la production des tables bancs,

il s'agira d'inciter les ménages au tri sélectif et de faire évoluer la représentation des élèves vis-à-vis de la gestion des déchets. Pour ADAM Abdoulaye, Directeur exécutif de l'ONG, « cette initiative va permettre de réduire les plastiques dans les caniveaux et le bois coupé chaque année dans les forêts dans le but de limiter la déforestation. Nous avons donc besoin de l'accompagnement de tous pour étendre ce projet à une plus grande échelle ».

Ce genre d'initiatives est la preuve qu'avec un peu d'ingéniosité et de volonté il est possible de redonner une seconde vie aux déchets. Le gain est non seulement dans la protection du cadre de vie mais aussi en termes de préservation de l'écosystème forestier.

Il faut donc commencer par inverser la tendance.

Le projet vise donc à contribuer à la protection de l'environnement urbain et l'amélioration de la gestion des déchets du Grand Lomé par le tri des déchets et la réduction à la source du sable dans les ordures ménagères.

Pour ce faire, il est prévu des rencontres d'échanges avec les acteurs communautaires, l'intensification de la sensibilisation à l'endroit des ménages afin de les amener à réduire le sable à la source.



Des tamis spéciaux ont été confectionnés pour être mis à la disposition des ménages qui vont participer à cette expérience pilote.



Adresse ENPRO

Non loin de la HAAC, en face
du complexe scolaire Valery
Agbalépédogan
05 BP 79 Lomé - Togo
Tél : +228 91 36 95 32
+228 98 45 88 68

LE BON GESTE

J'utilise les emballages plastiques lors de mes courses,
Une fois à la maison et après usage,
Je ne les jette plus dans la nature comme par le passé,
Désormais, Je les rassemble en un lieu sûr et propre,
Je les vends lors des campagnes d'achat initiées par l'anasap,
Je participe ainsi à la propreté de ma ville,
je gagne de l'argent et je contribue à diminuer la pollution.



Directeur de Publication

Gal BERENA Gnakoudè

Réalisation

TAMAKLOE Koffi / BITOKA Désiré
Direction Communication

Crédit photo

BOTCHOLI Tahou

Relecture

DZANYI Afi / ADJAKLO Emmanuella

Edition (Conception et Réalisation)

BIANCA GLORIA SAS

Agence Nationale d'Assainissement et de Salubrité Publique (ANASAP)

01 BP 3361 LOME 01 Boulevard
de la Cedeao, Quartier Avédji.
Tél : +228 22 50 00 17
E-mail : anasaptogo@gmail.com
info@anasaptogo.com

www.anasaptogo.com

f  anasap togo

**N° VERT
8204**

J'aime ma ville, j'en prends soin !